

Il a alors déclaré, comme nous l'avons déjà entendu au cours de précédents débats sur le drapeau, que la feuille d'érable était un emblème du festival de la Saint-Jean-Baptiste, au Canada français, en 1836. Il a signalé que la feuille d'érable figurait sur les couleurs du 100^e régiment, le *Royal Canadians*, recruté au Canada en 1865 et que c'est encore l'emblème régimentaire du régiment qui lui a succédé, le *Royal Leinster*. Elle figure sur les médailles du Nord-Ouest de 1885, ainsi que sur l'uniforme et l'équipement de l'infanterie canadienne et de la Gendarmerie royale du Nord-Ouest.

M. Cumberland signale aussi que ce symbole est chanté dans notre poésie et notre littérature. C'est le thème des chansons de nos enfants et les accents émouvants de *The Maple Leaf* accompagnent l'hymne national britannique.

Partout dans le monde, la feuille d'érable est reconnue comme l'emblème des Canadiens et elle pourrait bien figurer dans leur drapeau, comme l'a signalé M. Cumberland. Cette histoire fut écrite longtemps avant que le Canada obtienne ses propres armoiries.

Le comité a recommandé au Parlement un drapeau d'une simplicité classique qui ne comporte que les couleurs nationales. Je dois dire que je suis d'accord avec absolument tout ce que nous a dit le député de Danforth au sujet des exigences héraldiques. Le drapeau recommandé ne comporte que les couleurs nationales du Canada, décrites dans la proclamation de novembre 1921, dont mon honorable ami a parlé. Sur l'écusson figure un lion tenant de sa patte dextre une feuille d'érable de gueules.

Dans son allocution plutôt savante il y a quelques semaines, le député de Winnipeg-Sud-Centre a parlé de certaines traditions et symboles héraldiques du Canada. En fait, depuis 1868, sous une forme ou sous une autre, l'opinion de loin la plus répandue accepte la feuille d'érable comme emblème du Canada. Les couleurs du drapeau, c'est-à-dire le rouge et le blanc, se retrouvent dans le ruban de la décoration relative à la guerre des Fenians, entre 1866 et 1870, et aussi à la guerre de rébellion de Riel, dans le drapeau du Collège militaire royal, dans le ruban de la médaille du Canada et enfin dans la décoration canadienne.

Ce drapeau évoque tout de suite le nom «Canada». Il est de bon goût au point de vue héraldique. Ce modèle, qui a été choisi à l'unanimité par le comité, se distingue de tous les autres drapeaux du monde et est essentiellement canadien. A partir du moment où il flottera, je suis persuadé que ce drapeau sera reconnu comme l'emblème de notre pays. Il se mariera bien, à l'occasion, aux couleurs de l'Union Jack.

Fait intéressant à noter, le Collège militaire royal fut fondé en 1876 et les couleurs du collège, depuis lors, ont toujours été le rouge et le blanc, comme en fait foi l'uniforme des cadets. Il s'agissait, bien entendu, du collège national. L'uniforme du début consistait en une tunique rouge, pantalon blanc et ceinturon blanc. La coiffure consistait en un shako noir, orné d'un panache blanc à aigrette rouge. La large ceinture, portée en hiver, était rayée rouge et blanc. A la fin des années 30, la bibliothèque était détruite par un incendie, mais nous savons, par les anciens élèves officiers, que le drapeau rouge, blanc et rouge, du Collège militaire royal était hissé en 1916, certainement et en 1918; de plus, plusieurs d'entre nous, du comité de la défense, l'ont vu depuis lors. Je me souviens l'avoir longuement étudié l'été dernier.

Aujourd'hui, certains s'opposent à cet emblème. Je veux parler du *Star* de Montréal, du mardi 15 septembre 1964. Remarquez que le comité était nommé le 10 septembre 1964. L'article est coiffé de ce titre: «Pas de feuille d'érable—Diefenbaker déclare que cet emblème n'a pas sa place sur le nouveau drapeau». L'article se lit en partie comme il suit:

M. Diefenbaker, décontenancé par cette déclaration...

La mention a trait à une déclaration du premier ministre (M. Pearson).

...s'est empressé de recourir à la radio hier soir pour soutenir que la feuille d'érable n'avait aucune place dans un drapeau canadien...

«Or je ne m'oppose pas à la feuille d'érable, avait dit M. Diefenbaker. Je ne la critique pas en tant que symbole du pays—mais pouvez-vous me nommer un pays qui a jamais fait figurer un symbole sur son drapeau?»

On m'a souvent mis en demeure à la Chambre non seulement aujourd'hui, mais en des occasions antérieures, de changer mon attitude. Je ne nierai pas, monsieur, que pendant assez longtemps j'avais espéré que sur le drapeau du Canada figurerait l'insigne royale de trois feuilles d'érable rouges sur fond blanc. On s'est livré à beaucoup de recherches en la matière, et il a été constaté que, le 15 août 1962, Sa Majesté avait, de par sa propre initiative, chargé le *College of Arms* de lui créer une bannière en sa qualité de Reine du Canada. C'était là l'hommage que rendait personnellement notre Reine à ce royaume honoré, c'était là le cadeau qu'elle faisait au Canada, le premier des pays du Commonwealth au delà des mers.

Lorsqu'on a conçu ce modèle, sir Anthony Wagner, chef des trois rois d'armes d'Angleterre, l'a soumis à l'approbation du Canada, en 1962, et le premier ministre de l'époque,